

PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser des photos de qualité

OBJECTIFS :	Mettre en valeur son exploitation grâce à des photos de qualité.
PRE-REQUIS :	
PUBLIC :	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
LIEU :	Chambre d'Agriculture de l'Hérault (Lattes ou Montblanc)
DATES :	Les 26 et 27 janvier 2015.
RESPONSABLE STAGE :	Virginie LOZANO-FERNANDEZ ☎ 06.18.36.83.06
INTERVENANT :	Jean-Marc BOUNIE, formateur technique et artistique, et expert photo.
MOYENS PEDAGOGIQUES :	Exposé participatif - exercices pratiques - logiciel photo.
DUREE :	14 heures
COUT :	365 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
ATTESTATION :	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

09h00 – 12h30 : Intervenant : Jean-Marc BOUNIE, formateur technique et artistique, et expert photo

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.

Examen des différents types d'appareils photographique et de leur singularité

Configuration des appareils :

- Taille image,
- Sensibilité iso et flash,
- Balance des blancs,
- Autofocus,
- Modes d'exposition :

Comment choisir le bon réglage

- Exploiter le couple vitesse/diaphragme.
- Étude des principes de la mesure de la lumière : théorie et pratique avec son propre appareil.

14h00 – 17h30 : Intervenant : Jean-Marc BOUNIE, formateur technique et artistique, et expert photo

Devenir véritablement le pilote de l'appareil d'une manière simple et efficace (mémorisation de la mise au point et correction d'exposition).

Les écarts de contraste.

Conseils et astuces sur les différents thèmes photographiques abordés en fonction des besoins :

- Portrait,
- Paysage,
- Photo d'intérieur,
- Photo de nuit,
- Photo de spectacle,
- Pack shoot,
- Photo de mouvement,
- Reproduction à plat et en relief,
- Nature morte...

2ème JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

09h00 – 12h30 : Intervenant : Jean-Marc BOUNIE, formateur technique et artistique, et expert photo

Revue des besoins individuels / révision.

Mémorisation Auto Focus et Exposition.

Choix des différents modes de fonctionnement :

- Programme,
- Priorité diaphragme,
- Priorité vitesse et de la focale.

Importation des photos et rangement de la photothèque.

Exportation des photos au bon format.

Le recadrage, le réglage de niveaux.

Comment faire des photos en noir et blanc de qualité.

Intégrer du texte, des cadres...

14h00 – 17h30 : Intervenant : Jean-Marc BOUNIE, formateur technique et artistique, et expert photo

Comment exploiter correctement la lumière et le cadrage :

- Analyse des photos du stagiaire :
 1. Choix,
 2. Pertinence des images,
 3. Corrections appropriées.

Revue des fiches de synthèse,

Réponses aux questions diverses.

Bilan des journées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Carole FOUCRIER - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88.53 - Fax : 04.67.20.88.95 - fouchrier@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Réaliser des photos de qualité »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP) : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

prise en charge de la formation :

1.1 Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux et cotisants solidaires qui cotisent au fonds de formation VIVEA auprès de la MSA:

- La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations

1.2 Pour les personnes en cours d'installation :

- Une attestation de votre Point Info installation devra être fournie à l'inscription

1.3 Pour les cotisants solidaires qui ne cotisent pas pour le fonds de formation VIVEA:

- le coût de la formation restera à votre charge

▸ **Pour les salariés :**

- **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

1.4 Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21

1.5 Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature